

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats » du 04/05/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 15.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur la liste rouge des orthoptères en Pays de la Loire	Bénéficiaire : <i>GRETIA</i>	Avis : Favorable
----------------------	-------------------------------------------------------------	---------------------------------	---------------------

Discussion

Le CSRPN indique que les éléments de méthode sont convaincants et adaptés de protocoles existants. Il s'interroge néanmoins sur la solidité du jeu de donnée, du fait de la difficulté d'échantillonner l'entomofaune. Il souhaite connaître la robustesse de la série de prélèvements utilisée pour aboutir aux conclusions.

L'association indique qu'il est difficile de juger statiquement la solidité d'un jeu de donnée. Pour l'élaboration de cette liste rouge, les échanges entre experts sur les orthoptères ont établis que les données étaient solides. La période contemporaine concerne d'ailleurs les deux tiers des données disponibles en Pays de la Loire pour les orthoptères. La question aurait néanmoins pu se poser sur la Sarthe où il y a une lacune de connaissances.

Le CSRPN relève que le muséum a montré une réduction des populations d'insectes au niveau national. Dans ce contexte, il faut faire attention ce que la méthode soit robuste en cas de remise en cause des listes par d'autres acteurs.

L'association précise également avoir utilisé la catégorie « donnée insuffisante ». Dans cette catégorie la tendance est plutôt de sous-évaluer les espèces menacées que l'inverse.

Le CSRPN note qu'il ne faut pas parler de données robustes. Les données servent à l'évaluation, mais elles ont des limites et ne servent pas seules à établir des tendances. Le groupe d'expert a un rôle important dans l'évaluation des informations disponibles.

Le CSRPN note également que l'exercice est difficile sur l'entomofaune, car il y a un manque de profondeur historique dans certains groupes. Pour les orthoptères le jeu de données est moins solide que pour les papillons de jours, mais il est proche de celui des libellules.

Le CSRPN relève l'utilisation de la notion de « fragmentation sévère ». Ce critère a fait l'effet d'échanges avec l'UICN lors de l'établissement d'autres listes rouges. Cette notion est peu utilisée par l'UICN et l'est dans des situations spécifiques. Il serait intéressant pour les futures listes rouges d'avoir l'avis de l'UICN avant celui du CSRPN, car l'UICN peut amener à des évolutions de la liste proposée.

Le CSRPN informe l'association qu'il y a deux méthodes de calcul du taux d'espèces menacées. La méthode utilisée dans le rapport (espèces menacées/espèces évaluées) et la « vraie estimation » (espèces menacées/[espèces évaluées – espèces évaluées en DD]). Avec la seconde méthode il y aurait 27-28 % de taxons menacés.

Le CSRPN souhaite savoir pourquoi *Sepiana sepium* a été classé en DD et pas en EN.

L'association indique n'avoir que 2 données depuis 2013 du fait d'un manque de prospection après cette date sur cette espèce. Il faudrait utiliser un détecteur à ultrason pour la détecter de façon efficiente. De plus, une observation a été faite dans un secteur plus au nord que son implantation estimée, il est donc possible que sa présence soit plus importante que supposée.

Le CSRPN demande des précisions sur la présence d'*Acheta domesticus* en DD.

L'association indique qu'il a été considéré qu'il s'agissait d'une espèce locale car il n'y a pas de date d'introduction récente. Cependant, il est difficile de définir si les individus inventoriés sont issus d'élevages ou d'origine naturelle.

Délibération

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autre remarque, le CSRPN donne un avis favorable sur le projet de liste rouge.

Une nouvelle présentation pourra avoir lieu selon les éventuelles modifications issues de l'avis de l'UICN.

Le 10/05/2023

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Marc Gillier

